



Position de Beltug

Pourquoi les droits d'auteur sur les logiciels sont-ils essentiels ?



Février 2022

Contents

1	Le contexte	3
2	L'importance de l'innovation numérique	3
3	La création de logiciels est un travail créatif	4
4	Que signifie le droit d'auteur sur les logiciels pour l'employé et l'entreprise qui utilisent ces logiciels ?	4
5	Avec et sans ruling	5
6	Pourquoi le droit d'auteur sur les logiciels est-il essentiel ?	6
7	Suggestions pour l'avenir	6
7.1	Suggestions d'amélioration.....	6
7.2	Interventions contre les abus	7
7.3	Travailler sur la déduction de coûts forfaitaires de 50 %.....	7
8	Un régime transitoire correct	7

À propos de Beltug

Avec plus de 1.950 membres en provenance de 490+ organisations, Beltug est la plus grande fédération belge de CIO et leaders en technologie numérique. Nous couvrons leurs priorités telles que la gestion des fournisseurs et des actifs logiciels, la 5G, l'IT hybride, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, le lieu de travail hybride, l'IdO, la protection de la vie privée, la gouvernance des données et bien d'autres.

Nous défendons les intérêts de nos membres, nous adoptons des points de vue et facilitons les échanges de connaissance parmi nos membres. Chaque année nous organisons plus de 50 événements afin d'échanger des expériences et des questions. Beltug représente également les utilisateurs TIC professionnels au niveau européen et international, en étroite collaboration avec des organisations d'autres pays.

www.beltug.be

Contact: Danielle Jacobs, CEO Beltug, +32 495 10 88 51, danielle.jacobs@beltug.be

Beltug – Bedrijvencentrum Waasland – Industriepark-West 75 – 9100 Sint-Niklaas – www.beltug.be

Position de Beltug

Pourquoi les droits d'auteur sur les logiciels sont-ils essentiels?

1 Le contexte

Le travail créatif, qu'il s'agisse d'écrire des livres ou des articles, de composer de la musique, de concevoir quelque chose, de photographier, de filmer,... est soumis aux droits d'auteur. La rémunération des droits d'auteur est taxée à un taux inférieur aux taux généraux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Le ministre des Finances Vincent Van Peteghem (CD&V) veut s'attaquer aux abus en matière de rémunération via les droits d'auteur. Outre le ministre des Finances, les ministres des Affaires sociales, Frank Vandenbroucke (Vooruit) et de l'Économie, Pierre-Yves Dermagne (PS) sont également impliqués.

Ils entendent redéfinir le champ d'application. Après tout, en raison de la définition large du champ d'application, une industrie s'est créée qui favorise l'application du système de droits d'auteur uniquement en raison du régime d'avantages fiscaux.

Dans cette prise de position, nous expliquons pourquoi le droit d'auteur sur les logiciels est important et formulons un certain nombre de propositions pour améliorer l'approche.

2 L'importance de l'innovation numérique

La transformation numérique figure en bonne place dans l'agenda de toutes les entreprises et institutions publiques avec lesquelles Beltug est en contact. Les différents gouvernements et l'Europe soulignent eux aussi l'importance de la numérisation pour l'économie.

Les applications numériques avancées, les apps originales, l'internet des objets, la réalité augmentée et virtuelle, l'intelligence artificielle sont autant de moteurs de l'innovation.

De nouvelles applications permettront de répondre à une série de défis sociétaux dans des domaines tels que la mobilité, les soins de santé, la sécurité, la gestion de l'énergie, etc.

Une numérisation innovante offre une plus-value importante dans toutes sortes de secteurs.

Une politique stimulante autour du marché du travail TIC, et plus particulièrement l'innovation, est cruciale. L'accord de gouvernement fédéral reconnaît également l'importance de stimuler la Recherche et le Développement.

3 La création de logiciels est un travail créatif

Les créations originales de logiciels sont protégées par le droit d'auteur, c'est un principe internationalement accepté. L'exclusion des droits d'auteur sur les logiciels n'est pas une piste de réflexion valable. La discrimination entre secteurs et auteurs doit être évitée. Si la fiscalité est modifiée, elle ne peut l'être que pour tous les auteurs en même temps, sinon il existe un risque réel que le règlement soit annulé par la Cour constitutionnelle.

Il n'est évidemment pas question d'utiliser les droits d'auteur sur les logiciels pour des emplois dans le domaine des TIC qui n'impliquent pas la création d'une œuvre originale.

Il est injustifié que les droits d'auteur sur les logiciels soient dans la ligne de mire. Le service de ruling est d'ailleurs déjà strict en matière de logiciels. Contrairement à d'autres secteurs, la portée du règlement est limitée à un maximum de 22,5 % du temps total consacré à l'activité de l'entreprise.

4 Que signifie le droit d'auteur sur les logiciels pour l'employé et l'entreprise qui utilisent ces logiciels ?

Pour l'employé

Les revenus associés aux droits d'auteur sont considérés comme des revenus mobiliers pour la première tranche de 61.200 euros (année de revenus 2019). La partie qui dépasse cette tranche est normalement considérée comme un revenu professionnel.

La partie du revenu qui est considérée comme un revenu mobilier est imposée comme suit:

- 1) Une déduction forfaitaire pour les frais professionnels qui s'élève à 50 % sur la première tranche de 16.320 euros et à 25 % de la tranche de 16.320 à 32.640 euros.
- 2) Un impôt distinct au taux de 15 %.

Par exemple, un droit d'auteur de 15.000 euros est ainsi taxé à 7,5 %.
(Source: Conseil supérieur des Finances)

Pour l'employeur - avec et sans droits d'auteur

Un exemple chiffré. Pour offrir à un développeur de logiciels à temps plein qui a un salaire incluant des droits d'auteur de 3.250 euros avec un taux de conversion de 22,5 % (conformément à la pratique de ruling qui s'applique), la même rémunération sans les droits d'auteur, via une augmentation du salaire brut, cela impliquerait un coût salarial supplémentaire de plus de 10.000 euros par an (environ 18 %).

Sur la base de nos discussions avec diverses entreprises, nous osons dire que sans les droits d'auteur sur les logiciels, il est probable que celles-ci:

- investiraient moins dans le développement de logiciels propres
- travailleraient davantage avec des concepteurs indépendants étrangers
- constateraient une autonomisation des concepteurs belges

Et ce, alors que la connexion et le maintien des connaissances des employés sont extrêmement importantes pour une création de valeur efficace et efficiente. Cela s'applique aux start-ups, aux scale-ups ainsi qu'aux entreprises bien établies.

Pour les indépendants, le système est plus avantageux que pour les salariés, en raison de l'absence de cotisations d'INASTI¹ sur la rémunération des droits d'auteur.

5 Avec et sans ruling

Si une entreprise applique le système avec un ruling, elle dispose alors d'un accord officiel des autorités pour la méthode choisie. La cotisation ONSS² reste toujours due.

Les droits d'auteur sont également appliqués sans ruling, par exemple sur l'avis du comptable (externe) ou du secrétariat social.

¹ Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants.

² Office national de la sécurité sociale.

6 Pourquoi le droit d'auteur sur les logiciels est-il essentiel ?

Il y a une pénurie générale de concepteurs de logiciels. Dans une économie de la connaissance telle que celle de la Belgique, il est indispensable d'encourager la création de logiciels. Pour attirer les bons profils pour créer des logiciels, le droit d'auteur sur les logiciels est crucial.

Le droit d'auteur est un moyen de donner un avantage à l'employé car il transfère les droits de sa création à l'employeur. De plus, le bénéfice est immédiatement perceptible. Pour les start-ups et les scale-ups, les employés sont souvent le capital le plus important.

Cela est reconnu comme tel dans le [rapport](#) du Conseil supérieur des Finances : « une éventuelle réduction ou suppression de ce système pourrait créer des désavantages concurrentiels sur le marché du travail ».

7 Suggestions pour l'avenir

7.1 Suggestions d'amélioration

Concernant les droits d'auteur sur les logiciels, nous avons quelques suggestions d'amélioration:

- Il y a un besoin de transparence et de clarté. Que peut-on faire ? Et ne pas faire ? Est-il possible de tirer des conclusions des rulings existants, afin de parvenir à de meilleures pratiques ?
- Il faut savoir clairement quelles activités et quels types de profils sont éligibles.
- L'un des problèmes réside dans la définition des différents profils. Les descriptions de fonction évoluent rapidement, surtout dans le domaine de l'informatique. Les critères sont plus importants que les titres des fonctions.
- Nous suggérons de faire appel à l'expertise du SPF Economie – Office belge de la propriété intellectuelle.
- Appliquer les principes du Service des décisions anticipées en matières fiscales SDA, et les faire appliquer/proposer de manière cohérente par les services de contrôle. Le SDA a déjà introduit certaines restrictions importantes au niveau du système:
 - Pour les logiciels, prévoir 25 % de l'enveloppe salariale totale (y compris la rémunération des droits d'auteur) est considéré comme un maximum pour la rémunération du transfert des droits d'auteur. Cela pourrait peut-être être étendu par voie législative à toutes les situations où des œuvres sont créées dans le cadre d'un contrat de travail ou en tant que dirigeant d'entreprise.
 - Le SDA applique très strictement l'exigence d'originalité. Certaines œuvres qui seraient sans aucun doute considérées comme des créations originales en vertu du Code de droit économique sont refusées par le SDA en tant qu'œuvres pour lesquelles une rémunération fiscalement avantageuse pour la cession ou la concession de droits d'auteur peut être versée.

7.2 Interventions contre les abus

Des mesures doivent être prises contre les abus, notamment par le biais de contrôles ciblés. La présence de fiches obligatoires 281.45³ et d'autres outils d'exploration de données dans l'arsenal du SPF Finances permettent parfaitement d'effectuer des contrôles très ciblés. Ces contrôles se concentrent davantage sur la réalité de la création de l'œuvre protégée par le droit d'auteur et sur la valeur de l'œuvre pour l'entreprise.

7.3 Travailler sur la déduction de coûts forfaitaires de 50 %

Une déduction des coûts de 50 % sur la première tranche est très avantageuse, surtout en combinaison avec une déduction des coûts forfaitaires sur les revenus professionnels. Cette double utilisation pourrait être examinée. On pourrait éventuellement abaisser les montants limites de la déduction pour frais forfaitaires.

8 Un régime transitoire correct

Cette annonce a suscité beaucoup d'émoi. Les entreprises s'inquiètent des modifications substantielles. Pour les membres du personnel susceptibles d'avoir recours à ce régime, il est important de pouvoir communiquer clairement ce à quoi ils doivent s'attendre, car c'est un élément important dans le cadre de leurs revenus.

Si le système est adapté, une période de transition claire est nécessaire.

C'est également ce que recommande le Conseil supérieur des Finances: Il semble donc souhaitable d'étaler dans le temps toute réforme ou suppression.

³ Fiches 281.45 - Aperçu des revenus perçus au titre des droits d'auteur ou des droits voisins. Par exemple, une rémunération pour les droits sur une photographie, l'employeur accordant à un employé une rémunération pour le transfert de la propriété des droits d'auteur sur un logiciel.



Copyright © Beltug 2022. Vous pouvez utiliser des parties de ce texte, tant que Beltug est clairement indiqué comme étant la source.

Beltug vzw/asbl

Bedrijvencentrum Waasland, Industriepark-West 75 | B - 9100 Sint-Niklaas | +32 3 780 17 30

BE 0443-557-046 | RPR Gent, afdeling Dendermonde

www.beltug.be | info@beltug.be